

## **LUNDI LE 14 DÉCEMBRE 2009**

Procès-verbal la séance ordinaire du conseil municipal tenue en la salle du conseil lundi le 14 décembre 2009 à 20 heures. L'assemblée est présidée par son honneur le maire M. Serge Rivest. Sont également présents mesdames les conseillères Chantal Gaudet et Ghislaine Pomerleau et messieurs les conseillers Sylvain Loyer, Jean Bourgeois, Claude Bélisle et Pierre-Luc Payette.

Était aussi présente Mme Édith Gagné, directrice générale et secrétaire-trésorière.

### **ORDRE DU JOUR**

1. Prière
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal du 9 novembre 2009
4. Présentation des comptes
  - 4.1 Liste et adoption des comptes payés et à payer
5. Administration
  - 5.1 Adoption du calendrier des séances du conseil pour l'année 2010
  - 5.2 Rémunération des employés pour l'année 2010
  - 5.3 Rémunération des élus pour l'année 2010
  - 5.4 Souper des fêtes des employés
  - 5.5 Déjeuner des citoyens et des élus
  - 5.6 Fermeture du bureau municipal pour le temps des fêtes
  - 5.7 Offre d'emploi du brigadier scolaire
  - 5.8 Demande de rencontre / M. Roger Gaudet, Député
  - 5.9 Nomination du maire suppléant
  - 5.10 Formation des comités
6. Période de questions
7. Correspondances
  - 7.374 Comité des Loisirs de Saint-Liguori / Création
  - 7.375 Comité des Loisirs de Saint-Liguori / Aide financière pour le dépouillement d'arbre de Noël
  - 7.377 Adoption du plan d'intervention et lettre d'addenda pour le renouvellement des conduites d'eau potable
  - 7.387 Charte pour le Comité des Loisirs
  - 7.388 Dénéigement / Fabrique Paroisse de Saint-Liguori
  - 7.389 Loyer de la bibliothèque / Augmentation
  - 7.390 Sondage pour la collecte des ordures
  - 7.392 COMBEQ / Adhésion 2010
  - 7.393 Demande de commandite / Centre d'hébergement Saint-Liguori
  - 7.395 Dossier Internet haute vitesse
  - 7.397 Carrefour Action municipale et famille / Représentant
  - 7.399 Demande de Ève et Claude Gaudet / Demande de commandite
  - 7.401 Centre régional d'archives de Lanaudière / Représentant
  - 7.409 Recyc-Québec
8. Réglementation
  - 8.1 Avis de motion pour l'adoption du règlement ayant pour objet d'adopter et de fixer les taux de taxes foncières générales, les tarifs compensation pour les services d'aqueduc, collecte des ordures, taxes d'affaires et taxes spéciales de secteurs pour l'année 2010.
9. Loisirs et culture
10. Sécurité publique

- 10.1 Stationnement chemin / Sûreté du Québec
- 11. Transport routier
- 12. Hygiène du milieu
- 13. Urbanisme et mise en valeur du territoire
  - 13.1 Demande de dérogation mineure M. Réal Locas
- 14. Varia
- 15. Période de questions
- 16. Levée de l'assemblée

## **1. PRIÈRE**

L'assemblée débute par la prière d'usage

2009-194

## **2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par Mme Ghislaine Pomerleau  
Appuyé par M. Claude Bélisle

et résolu à l'unanimité que l'ordre du jour ci-dessus pré cité soit :

Adoptée.

2009-195

## **3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 9 NOVEMBRE 2009**

CONSIDÉRANT QUE tous les membres du conseil ont reçu le  
procès-verbal, dispense de lecture est donnée  
à la secrétaire;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par M. Sylvain Loyer  
Appuyé par M. Jean Bourgeois

et résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal du 9 novembre 2009  
tel que rédigé.

Adoptée.

## **4. PRÉSENTATION DES COMPTES**

2009-196

### **4.1 LISTE ET ADOPTION DES COMPTES PAYÉS ET À PAYER**

Chèques	Noms	Détails	Montant
200900583	Office municipal d'habitation St-Liguori	Paiement déficit rés. 2009-187	4 000,00 \$
200900584	Opération Nez rouge	Aide financière rés. 2009-185	100,00 \$
200900585	Centre de jour Mieux vivre	Aide financière rés. 2009-183	100,00 \$
200900586	Petite caisse	Diverses dépenses	157,34 \$
200900587	Fido solutions inc.	Communications voirie	36,63 \$
200900588	Charles Forest notaire	Échange terrain règlement emprunt	6 113,37 \$
200900589	L'Excellence	Assurance collective employés	1 505,58 \$
200900590	Pitney Works télérecharge	Recharge timbreuse	32,95 \$
200900591	Service prévention incendies SCB	Formation pompier 1 service incendie	2 000,00 \$
200900592	Hydro-Québec	Électricité	1 360,35 \$
200900593	Rogers AT&T	Communications service incendie	68,34 \$
200900594	Caisse populaire St-Liguori	Déductions salariales employés	9 122,53 \$
200900595	Hydro-Québec	Électricité	2 367,33 \$

200900596	Petite caisse	Diverses dépenses	123,16 \$
200900597	Sintra inc.	Travaux aqueduc et taxes essence	23 338,21 \$
200900598	Fabrique Saint-Liguori	Rajustement loyer depuis mars 2008	2 100,00 \$
		<b>Total chèques du mois</b>	<b>52 525,79</b>
200900599	Buro plus Martin	Fournitures de bureau	272,44 \$
200900600	Le Groupe Harnois	Huile à chauffage	363,92 \$
200900601	Produits chimiques Sany inc.	Produits nettoyeurs	165,94 \$
200900602	Bell Canada	Téléphone bibliothèque	73,14 \$
200900603	Fonds de l'information foncière	Mutations	21,00 \$
200900604	Hydro-Québec	Électricité lumières de rues	733,85 \$
200900605	EBI Environnement inc.	Collectes GMR	11 628,07 \$
200900606	Médias Transcontinental	Parution journal	141,66 \$
200900607	Excavation Denis Desmarais	Travaux infrastructures	3 335,49 \$
200900608	Coderre O. & fils	Entretien et réparation voirie et salle mun.	48,04 \$
200900609	Biolab inc.	Analyse aqueduc	172,14 \$
200900610	Sintra inc.	Asphalte froide	665,18 \$
200900611	Centre de location Dupuis	Entretien véhicule service incendie	86,39 \$
200900612	Serge Daigle électricien inc.	Réparation lumières de rues	1 109,32 \$
200900613	Hydraulique B.R. inc.	Entretien véhicule voirie	5,67 \$
200900614	Agro-feu Ltée	Entretien véhicule service incendie	2 406,99 \$
200900615	Municipalité Saint-Jacques	Entraide service incendie	992,78 \$
200900616	Postes Canada	Frais de postes	172,40 \$
200900617	Gazon Beauséjour	Entretien terrain de loisirs	33,86 \$
200900618	Techno Diesel	Réparation camion service incendie	500,29 \$
200900619	Félix sécurité	Entretien équipement service incendie	506,70 \$
200900620	M. Patrick Watson	Frais de déplacement	118,80 \$
200900621	Entreprises A. Laporte et Fils inc.	Réparation tracteur voirie	19,77 \$
200900622	Réseau biblio CQLM	Frais de déplacement	125,00 \$
200900623	Librairie René Martin inc.	Fournitures de bureau	152,25 \$
200900624	Teknika HBA	Honoraires professionnels	1 409,30 \$
200900625	Asphalte Lanaudière	Entretien infrastructures taxes essence	15 602,03 \$
200900626	Le Réseau mobilité plus	Communications service incendie	120,89 \$
200900627	Sylvie Laperrière	Frais de déplacement	37,56 \$
200900628	François Laprise	Frais de déplacement	355,00 \$
200900629	Michèle Henri	Entretien ménage nov et déc	1 000,00 \$
200900630	Ministère du Revenu	Activation de la charte des loisirs	688,00 \$
200900631	Richard Breault	Honoraires services scientifiques	2 144,62 \$
200900632	Sani-Pression inc.	Outils voirie	160,28 \$
		<b>Total</b>	<b>45 368,77 \$</b>
	Salaire du conseil		2 814,50 \$
	Salaire pompiers		1 372,66 \$
	Salaire des employés		24 968,71 \$
	Total des salaires	<b>Total</b>	<b>29 155,87 \$</b>
		<b>Grand total</b>	<b>127 050,43 \$</b>

Il est proposé par M. Claude Bélisle  
Appuyé par M. Sylvain Loyer

et résolu à l'unanimité que le conseil municipal de Saint-Liguori adopte les dépenses payées et à payer suivantes et autorise la directrice générale et secrétaire-trésorière à les payer pour un montant de 127 050,43 \$.

Adoptée.

## **5. ADMINISTRATION**

CONSIDÉRANT QUE l'article 148 du Code municipal du Québec prévoit que le conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année, en fixant le jour et l'heure du début de chacune;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par Mme Chantal Gaudet  
Appuyé par Mme Ghislaine Pomerleau

et résolu unanimement :

Que le calendrier ci-après soit adopté relativement à la tenue des séances ordinaires du conseil municipal pour l'année 2010 qui débiteront à 20 heures :

- lundi le 11 janvier
- lundi le 8 mars
- lundi le 10 mai
- lundi le 12 juillet
- lundi le 13 septembre
- lundi le 8 novembre
- lundi le 8 février
- lundi le 12 avril
- lundi le 14 juin
- lundi le 9 août
- mardi le 12 octobre
- lundi le 13 décembre

Qu'un avis public du contenu du présent calendrier soit publié par la directrice municipale et secrétaire-trésorière, conformément à la loi qui régit la municipalité.

Adoptée.

2009-198

### **5.2 RÉMUNÉRATION DES EMPLOYÉS POUR L'ANNÉE 2010**

Il est proposé par M. Claude Bélisle  
Appuyé par Mme Chantal Gaudet

et résolu à l'unanimité que le conseil municipal de Saint-Liguori fixe les salaires des employés pour l'année 2010 selon la liste en annexe.

Adoptée.

### **5.3 RÉMUNÉRATION DES ÉLUS POUR L'ANNÉE 2010**

Comme le stipule le règlement numéro 2002-310 intitulé «Règlement relatif au traitement des élus municipaux», article 7, la rémunération de base et la rémunération additionnelle seront indexées à la hausse, selon l'indice du coût de la vie, soit 0,8 %.

2009-199

### **5.4 SOUPER DES FÊTES DES EMPLOYÉS**

Il est proposé par Mme Chantal Gaudet  
Appuyé par Mme Ghislaine Pomerleau

et résolu unanimement que le conseil municipal de Saint-Liguori autorise une dépense de 2 500 \$ pour le souper des fêtes des employés qui aura lieu le vendredi 8 janvier 2010 et le restaurant sera déterminé ultérieurement.

Adoptée.

2009-200

**5.5 DÉJEUNER DES CITOYENS ET DES ÉLUS**

Il est proposé par M. Sylvain Loyer  
Appuyé par M. Pierre-Luc Payette

et résolu unanimement que le conseil municipal autorise une dépense de 600 \$ pour un déjeuner avec les citoyens de la municipalité qui aura lieu le 10 janvier 2010.

Adoptée.

2009-201

**5.6 FERMETURE DU BUREAU MUNICIPAL POUR LE TEMPS DES FÊTES**

Il est proposé par M. Claude Bélisle  
Appuyé par M. Jean Bourgeois

et résolu unanimement que le conseil municipal autorise la fermeture du bureau municipal pendant le temps des fêtes, soit le 18 décembre 2009 à 16 h jusqu'au 3 janvier 2010 inclusivement.

Adoptée.

2009-202

**5.7-OFFRE D'EMPLOI DU BRIGADIER SCOLAIRE**

Il est proposé par M. Sylvain Loyer  
Appuyé par Mme Chantal Gaudet

et résolu unanimement que le conseil municipal de Saint-Liguori embauche Mme Manon Laporte à titre de brigadière scolaire. La rémunération est de 150,00 \$ par semaine.

Adoptée.

**5.8 DEMANDE DE RENCONTRE / M. ROGER GAUDET, DÉPUTÉ**

Le conseil municipal de Saint-Liguori demandera une rencontre avec M. Roger Gaudet, Député, le 4 janvier 2010 à 19 h afin de discuter de divers dossiers.

2009-203

**5.9 NOMINATION DU MAIRE SUPPLÉANT**

Il est proposé par Mme Chantal Gaudet  
Appuyé par M. Jean Bourgeois

et résolu unanimement que le maire suppléant soit nommé selon la liste suivante :

M. Jean Bourgeois	décembre 09, janvier, février et mars 2010
Mme Chantal Gaudet	avril, mai, juin et juillet 2010
M. Sylvain Loyer	août, septembre, octobre, novembre 2010
M. Claude Bélisle	décembre 2010, janvier, février, mars 2011

Mme Ghislaine Pomerleau avril, mai, juin, juillet 2011

M. Pierre-Luc Payette août, septembre, octobre, novembre 2011

ainsi de suite jusqu'à la fin du mandat de quatre (4) ans.

Adoptée.

### **5.10 FORMATION DES COMITÉS**

Monsieur Serge Rivest, maire, nomme les élus aux postes suivants et il est membre d'office dans tous les comités :

M. Jean Bourgeois	loisirs, pompier, urbanisme et mise en valeur du territoire
Mme Chantal Gaudet	culture, représentante aux aînés, patrimoine, bibliothèque
M. Sylvain Loyer	aqueduc, politique familiale, HLM, , sécurité publique, tourisme
M. Claude Bélisle	ressources humaines, voirie
Mme Ghislaine Pomerleau	environnement, ferme forestière
M. Pierre-Luc Payette	loisirs, HLM

### **6. PÉRIODE DE QUESTIONS**

Monsieur Serge Rivest, maire, répond aux questions des citoyens présents à la réunion.

### **7. CORRESPONDANCE**

2009-204

#### **7.374 COMITÉ DES LOISIRS DE SAINT-LIGUORI / CRÉATION**

CONSIDÉRANT QUE le Comité des Loisirs de Saint-Liguori se veut un organisme qui organisera plusieurs activités pour les enfants, les citoyens et les citoyennes de Saint-Liguori;

CONSIDÉRANT QUE le Comité des Loisirs de Saint-Liguori intégrera le Comité de soccer;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par M. Pierre-Luc Payette  
Appuyé par M. Jean Bourgeois

et résolu unanimement que le conseil municipal de Saint-Liguori autorise ce qui suit :

- La reconnaissance du Comité des Loisirs de Saint-Liguori qui sera représenté par les citoyennes et citoyens suivants :
  - M. Sébastien Brière, président
  - Mme Annie Lemarbre, vice-présidente
  - Mme Josiane Mailhot, trésorière
  - Mme Fanny Mayer, secrétaire
  - Mme Marie-Pier Forget, administratrice
  - Mme Nancy Lamontagne, administratrice

- Mme Nancy Foucher, administratrice
  - M. Bruno Mailhot, administrateur
- Un appui financier pour les frais d'enregistrement de la charte, soit 145 \$ par année.
  - Un appui financier de 5 000 \$ pour les loisirs pour la saison 2010 comprenant le soccer.
  - Un bilan financier devra être déposé annuellement par le comité.

Adoptée.

2009-205

**7.375 COMITÉ DES LOISIRS DE SAINT-LIGUORI / AIDE FINANCIÈRE POUR LE DÉPOUILLEMENT D'ARBRE DE NOËL**

Il est proposé par M. Sylvain Loyer  
Appuyé par M. Jean Bourgeois

et résolu unanimement que le conseil municipal de Saint-Liguori autorise une dépense de 500,00 \$ pour le dépouillement d'arbre de Noël qui aura lieu le 20 décembre prochain et un montant de 150,00 \$ pour l'achat d'un arbre de Noël artificiel.

Adoptée.

2009-206

**7.377 ADOPTION DU PLAN D'INTERVENTION ET LETTRE D'ADDENDA POUR LE RENOUELEMENT DES CONDUITES D'EAU POTABLE**

CONSIDÉRANT le rapport du plan d'intervention 2009 ainsi que la lettre d'addenda modifiant le plan d'intervention soumis le 12 mars 2009 produit par la Firme Teknika HBA;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par M. Sylvain Loyer  
Appuyé par M. Jean Bourgeois

et résolu unanimement que le conseil municipal de Saint-Liguori adopte le rapport du plan d'intervention 2009 ainsi que la lettre d'addenda modifiant le plan d'intervention soumis le 12 mars 2009 produit par la Firme Teknika HBA.

Adoptée.

2009-207

**7.387 CHARTE POUR LE COMITÉ DES LOISIRS**

Il est proposé par M. Pierre-Luc Payette  
Appuyé par M. Claude Bélisle

et résolu unanimement que le conseil municipal de Saint-Liguori autorise une dépense de 688,00 \$ pour le renouvellement de la charte du Comité des Loisirs.

Adoptée.

2009-208

**7.388 DÉNEIGEMENT / FABRIQUE PAROISSE DE SAINT-LIGUORI**

CONSIDÉRANT QUE le conseil de la Fabrique Paroisse de Saint-Liguori nous demande de défrayer la moitié du coût de déneigement pour la Fabrique pour les aider à équilibrer leur budget;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par Mme Ghislaine Pomerleau  
Appuyé par Mme Chantal Gaudet

et résolu unanimement que le conseil municipal de Saint-Liguori autorise une dépense de 846,56 \$ qui correspond à la moitié du paiement du déneigement de la Fabrique de la Paroisse de Saint-Liguori, pour la bibliothèque qui sera payé en janvier 2010.

Adoptée.

2009-209

**7.389 LOYER DE LA BIBLIOTHÈQUE / AUGMENTATION**

CONSIDÉRANT QUE le conseil de la Fabrique Paroisse de Saint-Liguori a évalué leurs dépenses et revenus pour l'entretien du local de la bibliothèque;

CONSIDÉRANT QUE le conseil de la Fabrique Paroisse de Saint-Liguori n'a d'autre solution que d'augmenter le loyer afin d'aider à rentabiliser leur budget;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par Mme Chantal Gaudet  
Appuyé par M. Jean Bourgeois

et résolu unanimement que le conseil municipal de Saint-Liguori autorise une dépense de 550,00 \$ par mois pour le loyer de la bibliothèque pour l'année 2010.

Adoptée.

**7.390 SONDAGE POUR LA COLLECTE DES ORDURES**

Un sondage a été distribué à la population de la municipalité de Saint-Liguori en ce qui concerne la collecte des ordures ménagères. Il y a eu 98 personnes qui ont répondu au sondage, soit 57 personnes pour l'option 1 et 41 personnes pour l'option 2. En conséquence, l'option 1 a été retenue par le conseil municipal, les collectes resteront les mêmes que l'ancien contrat.

2009-210

**7.392 COMBEC / ADHÉSION 2010**

Il est proposé par Mme Ghislaine Pomerleau  
Appuyé par M. Claude Bélisle

et résolu unanimement que le conseil municipal autorise une dépense de 255,00 \$ pour l'adhésion 2010 à la Corporation des officiers

municipaux en bâtiment et en environnement du Québec. Cette dépense sera effectuée en janvier 2010.

Adoptée.

2009-211

**7.393 DEMANDE DE COMMANDITE / CENTRE D'HÉBERGEMENT SAINT-LIGUORI**

Il est proposé par M. Sylvain Loyer  
Appuyé par Mme Ghislaine Pomerleau

et résolu unanimement que le conseil municipal de Saint-Liguori autorise une dépense de 200,00 \$ en commandite pour le dépouillement de l'arbre de Noël du Centre d'hébergement de Saint-Liguori.

Adoptée.

**7.395 DOSSIER INTERNET HAUTE VITESSE**

Une rencontre aura lieu avec le conseil municipal et M. Roger Gaudet, Député de Montcalm, Mme Véronique Hivon, Députée de Joliette ainsi que les représentants de la CRÉ et les représentants de la MRC pour discuter du dossier Internet haute vitesse dans la municipalité.

2009-212

**7.397 CARREFOUR ACTION MUNICIPALE ET FAMILLE / REPRÉSENTANT**

Il est proposé par Mme Chantal Gaudet  
Appuyé par M. Claude Bélisle

et résolu unanimement que le conseil municipal nomme M. Sylvain Loyer à titre de représentant au Carrefour Action municipale et famille.

Adoptée.

2009-213

**7.399 DEMANDE DE MME ÊVE ET M. CLAUDE GAUDET / DEMANDE DE COMMANDITE**

CONSIDÉRANT QUE Mme Ève Gaudet et M. Claude Gaudet vont effectuer l'ascension du Kilimandjaro;

CONSIDÉRANT QUE tous les profits de cette activité iront à la Société des Enfants Handicapés du Québec;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par Mme Ghislaine Pomerleau  
Appuyé par M. Pierre-Luc Payette

et résolu unanimement que le conseil municipal de Saint-Liguori octroie une commandite de 100,00 \$ pour l'ascension du Kilimandjaro par Mme Ève Gaudet et M. Claude Gaudet. Le chèque est libellé au nom de la Société des Enfants Handicapés du Québec.

Adoptée.

2009-214

**7.401 CENTRE RÉGIONAL D'ARCHIVES DE LANAUDIÈRE /  
REPRÉSENTANT**

Il est proposé par M. Claude Bélisle  
Appuyé par M. Sylvain Loyer

et résolu unanimement que le conseil municipal de Saint-Liguori nomme Mme Chantal Gaudet à titre de représentante au Centre Régional d'Archives de Lanaudière.

Adoptée.

2009-215

**7.409 RECYC-QUÉBEC**

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a reçu à titre de redevance pour la gestion des matières résiduelles un montant de 22 919,39 \$;

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal désire baisser le fardeau fiscal des citoyens;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par Mme Ghislaine Pomerleau  
Appuyé par M. Sylvain Loyer

et résolu unanimement que le conseil municipal de Saint-Liguori procède au paiement final pour les bacs bleus, dépense de 22 764,39 \$. Cette transaction aura pour effet de diminuer le coût de la collecte des ordures d'un montant de 21,00\$ de l'unité de logement, qui représente le financement et paiement final des bacs bleus.

Adoptée.

**8. RÉGLEMENTATION**

**8.1 AVIS DE MOTION POUR L'ADOPTION DU RÈGLEMENT AYANT  
POUR OBJET D'ADOPTER ET DE FIXER LES TAUX DE TAXES  
FONCIÈRES GÉNÉRALES, LES TARIFS COMPENSATION POUR  
LES SERVICES D'AQUEDUC, COLLECTE DES ORDURES, TAXES  
D'AFFAIRES ET TAXES SPÉCIALES DE SECTEURS.**

Un avis de motion est donné par Mme Chantal Gaudet pour l'adoption à une séance ultérieure le règlement intitulé «Règlement ayant pour objet d'adopter et de fixer les taux de taxes foncières générales, les tarifs compensation pour les services d'aqueduc, collecte des ordures, taxes d'affaires et taxes spéciales de secteurs».

**9. LOISIRS ET CULTURE**

**10. SÉCURITÉ PUBLIQUE**

2009-216

**10.1 STATIONNEMENT CHEMIN / SÛRETÉ DU QUÉBEC**

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal désire faciliter les soirées des citoyens durant le temps de fêtes;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par M. Sylvain Loyer  
Appuyé par Mme Ghislaine Pomerleau

et résolu unanimement que le conseil municipal de Saint-Liguori demande à la Sûreté du Québec de ne pas appliquer l'article 27 du règlement numéro 2009-341, le 24, 25, 26 et 31 décembre et le 1<sup>er</sup> et 2 janvier. Le règlement stipule que le stationnement l'hiver est défendu dans les chemins entre 23 h et 7 h. Advenant une tempête de neige, le règlement 2009-341, article 27, est applicable. Cette résolution sera applicable à chaque année.

Adoptée.

## **11. TRANSPORT ROUTIER**

## **12. HYGIÈNE DU MILIEU**

## **13. URBANISME ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE**

2009-217

### **13.1 DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE M. RÉAL LOCAS**

CONSIDÉRANT QUE monsieur Locas a déposé une demande de dérogation mineure pour son immeuble situé au 1130, rang Montcalm;

CONSIDÉRANT QUE la dérogation consiste à autoriser au 1130, rang Montcalm, sur le lot 178, la hauteur de la clôture en marge de recul qui est à 5 pieds alors que le règlement de zonage 204 article 72 stipule que la hauteur de la clôture dans la marge de recul doit avoir un maximum de 3 pieds;

CONSIDÉRANT QUE la dérogation mineure demandée ne porte pas préjudice aux propriétaires des immeubles voisins;

CONSIDÉRANT QUE le Comité de consultation d'urbanisme recommande au conseil municipal d'accepter la demande de dérogation des requérants afin qu'ils puissent être conformes à la réglementation municipale;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par M. Jean Bourgeois  
Appuyé par Mme Ghislaine Pomerleau

et résolu majoritairement que le conseil municipal de Saint-Liguori accepte la recommandation du Comité d'urbanisme et autorise la

dérogation mineure pour l'immeuble situé au1130, rang Montcalm appartenant à M. Locas.  
Le vote est demandé

**Pour** M. Jean Bourgeois, Mme Chantal Gaudet, M. Sylvain Loyer, M. Claude Bélisle et Mme Ghislaine Pomerleau

**Contre** M. Pierre-Luc Payette

Adoptée majoritairement.

#### **14. VARIA**

#### **15. PÉRIODE DE QUESTIONS**

Monsieur Serge Rivest, maire, répond aux questions des citoyens présents à la réunion.

2009-218

#### **16. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

CONSIDÉRANT QUE l'ordre du jour est épuisé;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par Mme Chantal Gaudet  
Appuyé par M. Claude Bélisle

et résolu à l'unanimité que l'assemblée soit levée (20 h 45).

Adoptée.

---

M. Serge Rivest  
Maire

---

Mme Édith Gagné  
Secrétaire-trésorière, DG.